



Formation post permis

Vous êtes **jeune conducteur** depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois ? vous voulez **réduire votre période probatoire** et ainsi **diminuer vos frais d'assurance** : Alors cette **formation théorique post permis** est faite pour vous !

Votre **auto-école Harmony à Montpellier** dispense cette formation : Attention seules les autos écoles disposant du "**label qualité**" seront aptes à dispense cette formation. Votre **auto-école Harmony** possède le **label qualité auto-école** et vous propose donc cette formation qui se déroulera sur une journée.

Qu'est ce que cette formation ?



Cette formation vise à renforcer les compétences acquises par les **jeunes conducteurs**, à susciter chez eux un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Pour qui?

Elle s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (**A1, A2, B1 ou B**) entre les 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après. Il faut être volontaire pour en bénéficier, cette formation n'est pas obligatoire.

À quoi ça sert?

À accéder plus rapidement au capital de 12 points sur leur permis. En 2 ans au lieu de 3 pour les formations traditionnelles, en seulement 1 an et demi pour les jeunes ayant fait une conduite accompagnée.

Evidemment cette formation a un coût, mais ce coût sera très vite rentabilisé car vous gagnerez plus rapidement à une **diminution de votre cotisation d'assurance**.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous [contacter](#) :

- Par mail : autoecole.harmony@gmail.com
ou
- par téléphone au 0783219899